

## **COMITE PERMANENT SUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE**

Le Comité permanent s'est réuni les 4 et 5 mars 2004 à Bruxelles. Après avoir été informé des réformes de structures et des décisions prises lors des réunions de l'IE et du CSEE à Luxembourg en Décembre 2003, le Comité a procédé à l'élection de son Président.

Paul Bennett (NATFHE) a été réélu à l'unanimité.

L'essentiel de la réunion a été consacré au suivi du processus de Bologne et tout particulièrement à la mise en oeuvre des décisions prises lors de la dernière Conférence ministérielle de Berlin. La prochaine Conférence ministérielle se tiendra à Bergen en mai 2005 et aura à son ordre du jour des rapports sur les trois thèmes prioritaires retenus à Berlin, à savoir : l'évaluation de la qualité, le système de structuration des diplômes basé sur deux cycles principaux et la reconnaissance des diplômes et des périodes d'études.

Afin de préparer la contribution des personnels de l'enseignement supérieur et de leurs organisations au suivi et à l'évaluation du processus, l'IE et le CSEE organiseront, à l'invitation de leurs organisations membres de l'enseignement supérieur du Danemark et de Norvège, une Conférence du 10 au 12 février 2005 à Copenhague/Oslo. Une demande de soutien financier a été déposée par le CSEE auprès de la Commission européenne le 16 avril.

Le Comité a suggéré que tout soit mis en oeuvre pour que les organisations de tous les pays signataires puissent participer à cette Conférence. Par ailleurs un effort devra être entrepris pour renforcer les relations avec les organisations d'étudiants (ESIB) et les représentants des institutions d'enseignement supérieur (AEU) qui sont partie prenantes du processus et intégrés dans le groupe de suivi. Le renforcement des relations doit également avoir lieu au niveau national. Les organisations membres de l'ensemble des pays signataires doivent agir au niveau national auprès des autorités en charge de la mise en oeuvre du processus.

Dans le cadre de la préparation de la Conférence de février 2005, une enquête sera conduite auprès des organisations membres afin d'élaborer notre évaluation de la mise en oeuvre du processus de Bologne. Cette évaluation serait un des éléments de notre contribution à la Conférence ministérielle de Bergen.

Par ailleurs le Comité a entendu une présentation d'une représentante de la DG Recherche de l'Union Européenne portant sur le projets de « code de conduite pour le recrutement des chercheurs » et sur une « Charte européenne des chercheurs. Une réunion informelle avec un groupe restreint issu du Comité sera organisée avec la DG Recherche début mai, sur ces deux projets.

La prochaine réunion du Comité se tiendra du 21 au 23 octobre à Gdansk (Pologne) à l'invitation de Solidarnosc-NSZZ